



COMMENT AFFAIRES MONDIALES CANADA PEUT PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES

Pendant trois décennies, le Canada était un chef de file respecté dans la promotion de l'égalité des sexes en tant que droit de l'homme, tant au niveau national qu'international. Cependant, au cours des dix années durant lesquelles le gouvernement Harper a été au pouvoir, cette réputation a été fortement entachée. Les Conservateurs ont réduit systématiquement, ici et à l'étranger, le financement de ceux qui travaillent sur l'égalité des sexes, les droits, les responsabilités et l'accès aux ressources pour les femmes, en plus de sabrer le financement pour l'accès à des méthodes modernes de contraception et pour l'éducation sexuelle. Le gouvernement libéral s'est engagé à promouvoir les droits des femmes dans sa politique étrangère et sa politique d'aide au développement, mais il n'a pas établi un plan concret d'action. Nous proposons ci-dessous quelques manières par lesquelles le Canada peut retrouver son leadership mondial en tant que champion de l'égalité des sexes, tant ici qu'à travers le monde.

Les objectifs mondiaux de l'ONU pour le développement durable

En 2015, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, les pays du monde se sont mis d'accord sur les

Objectifs de développement durables (ODD) qui remplaceront les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces nouveaux objectifs incluent des engagements en matière d'égalité des sexes beaucoup plus forts que les OMD. L'adoption de ces objectifs représente une occasion cruciale pour le Canada de soutenir la pleine intégration des femmes dans l'Agenda 2030 pour le développement durable. Des recherches ont prouvé à maintes reprises que l'autonomisation des femmes et des communautés sont les meilleurs moteurs du développement, de même que la meilleure défense contre des cycles sans fin de destruction, désespoir, radicalisation et violence.

Ces objectifs mondiaux, contrairement aux OMD, seront universels, appliqués tant aux pays en voie de développement qu'aux pays développés. Sur un enjeu tel que l'égalité des sexes, aucun pays n'a réussi sur tous les aspects, mais en partageant nos défis et nos succès, le Canada peut encourager d'autres pays à adopter une approche fondée sur des preuves pour la réalisation de l'égalité des sexes.

Le Groupe McLeod œuvre au renforcement de la contribution du Canada à un monde meilleur.

Le Groupe McLeod est composé de professionnels possédant de nombreuses années d'expérience au sein du gouvernement, de la société civile et du milieu universitaire, qui travaillent dans tous les domaines du développement international, de la diplomatie et de la politique étrangère. Nous collaborons avec d'autres intervenantes et intervenants qui apprécient les droits de la personne, l'intégration, l'égalité et le développement durable pour faire avancer la politique et l'action du Canada dans les domaines de la coopération internationale et des affaires étrangères.

260, rue Metcalfe, bureau 6A, Ottawa (Ont.) K2P 1R6

McLeodGroup.ca | mcleodgroup12@gmail.com | [@theMcLeodGroup](https://www.facebook.com/theMcLeodGroup)

Faire du progrès sur les ODD au Canada en renforçant la transparence et en soutenant une meilleure collecte et analyse des données

Le Canada peut faire preuve de leadership en développant et en testant des indicateurs d'égalité des sexes liés aux ODD. Trouver la bonne approche qui est basée sur des preuves est un défi en soi, mais pour démontrer des progrès effectués sur les objectifs de l'après-2015, nous avons besoin d'une *meilleure* collecte et analyse des données.

Le Canada a une solide réputation internationale dans le domaine des statistiques et pourrait prendre un rôle de leadership au sujet des ODD en établissant des normes pour mesurer l'impact du vaste éventail de ses politiques et de ses programmes sur les femmes. Le Canada pourrait établir des mesures pour corriger l'exclusion involontaire, suivre le progrès des actions prises pour y remédier et offrir des outils et des techniques d'essai pour leur usage ou adaptation par d'autres gouvernements.

En démontrant la propre ouverture du Canada à l'apprentissage, le Canada gagne des alliés. Avec une approche solide pour définir les données de base pour les pays actuels et les impacts désirés, nous pourrions mesurer notre progrès et partager des mesures communes avec d'autres pays pour identifier les meilleures pratiques et pour fermer tout fossé présent au Canada. Nous pourrions travailler étroitement avec les partenaires de développement pour construire sur les expériences de chacun, établissant ainsi les bases pour la réciprocité dans nos partenariats.

Atteindre le programme ambitieux du nouveau gouvernement nécessitera une focalisation concertée, le rétablissement des ressources et l'identification d'investissements clés au pays et à l'étranger pour donner un élan aux actions des autres pays.

Le Canada pourrait apporter une contribution importante en travaillant avec les bailleurs de fonds aux vues similaires sur un mécanisme d'évaluation indépendant. Un tel mécanisme pourrait ressembler au

modèle qui suit les progrès sur l'«Éducation pour tous», qui inclut les gouvernements, le secteur universitaire, les syndicats d'enseignants et les Nations Unis pour évaluer le progrès en matière d'éducation.¹

Promouvoir l'égalité des sexes à l'international

Les efforts pour retrouver une position de leadership mondial dans la promotion de l'égalité des sexes doivent aller au-delà des ODD. Le Canada pourrait jouer un rôle important dans les domaines suivants :

- Fournir des conseils sur la gestion et un soutien financier de base à ONU Femmes, l'entité des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- Étendre les efforts du Canada dans la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants en investissant dans les services de santé reproductive et sexuelle, particulièrement dans la planification familiale, et encourager d'autres pays à augmenter l'autonomie des femmes par le biais de l'accès à des méthodes de planification familiale. Affaires mondiales Canada (AMC) devrait également rétablir le soutien financier de base pluriannuel au Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et à la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF).
- Réinvestir dans les Fonds décentralisés d'appui à l'égalité des sexes dans les pays et les régions bénéficiaires. Ces fonds, créés par l'ACDI dans les années 1990, ont prouvé leur efficacité et des évaluations ont recommandé leur continuité.² Ils soutiennent des organisations locales et régionales de la société civile travaillant pour l'avancement de l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Encourager et soutenir le réseautage entre les programmes financés par le Canada pour améliorer les bonnes pratiques et offrir une meilleure collaboration entre ces organisations.
- Développer la recherche sur de nouvelles sources potentielles de discrimination des sexes, tels que les changements technologiques et du marché du

travail ; utiliser les réseaux existants et les nouveaux réseaux pour diffuser les conclusions des recherches sur les contributions significatives des femmes à la consolidation de la paix, au développement économique et à la durabilité ainsi que documenter les meilleures pratiques qui soutiennent « il pour elle », ce qui veut dire l'inclusion des garçons et des hommes dans la construction de relations des sexes positives.

- Veiller à ce que tous les efforts commerciaux et en matière de coopération au développement du Canada soient intelligents en matière de sexes, c'est-à-dire qu'ils mesurent de manière proactive l'impact des interventions du Canada et qu'ils prennent les actions nécessaires pour égaliser le terrain de jeu pour les filles et les femmes : par exemple, dans le secteur de l'éducation, aborder l'enjeu de l'hygiène menstruelle dans les écoles afin que la puberté ne signifie pas la fin de la scolarisation des filles.

Les implications pour Affaires mondiales Canada d'un recentrage sur l'égalité des sexes

Prendre le leadership mondial dans la promotion de l'égalité des sexes demanderait des changements fondamentaux dans le fonctionnement d'Affaires mondiales Canada. Le ministère devra se questionner afin de savoir s'il a la capacité de livrer et de présenter des rapports. A-t-il accès à l'expertise nécessaire pour offrir des analyses de bonne qualité ? Ses missions ont-elles accès à des conseils locaux sur l'égalité et le genre ?

Affaires mondiales Canada doit examiner les évaluations et les plans d'action passés dans le contexte de la nouvelle structure du ministère. Il devra réévaluer sa reddition de comptes pour offrir des résultats sur l'égalité des sexes. AMC devrait également examiner les structures et les systèmes utilisés par ses pairs très performants afin d'identifier comment donner les ressources et renforcer ses capacités et sa reddition de comptes pour contribuer à l'égalité des sexes. Finalement, AMC devra renforcer ses partenariats avec les organisations de la société civile canadienne et internationale qui travaillent sur l'avancement de l'égalité des sexes. Le ministère pourrait commencer par développer des appels de proposition sur l'égalité des sexes dans des domaines tels que l'avancement des

droits fondamentaux des femmes, la réduction du mariage forcé ou précoce (c'est-à-dire le mariage en bas de 18 ans), la prévention de la violence contre les femmes et les filles, les droits des femmes dans les situations de conflit et la promotion de l'autonomisation économique des femmes à travers l'héritage, les droits fonciers, le développement des compétences et l'investissement dans des entreprises gérées par des femmes.

Faire progresser l'égalité des sexes au Canada

Pour devenir un acteur crédible dans la promotion de l'égalité des sexes à l'échelle internationale, le gouvernement doit s'engager de nouveau à établir des politiques nationales qui privilégient les lacunes flagrantes auxquelles le Canada doit encore remédier au pays. Le 40^e anniversaire de la création de la Condition féminine Canada en 1976 est une occasion de s'engager à établir une stratégie nationale en matière d'égalité des sexes à laquelle *tous* les ministères du gouvernement contribuent et pour laquelle tous sont tenus responsables. Cette stratégie devrait être alignée avec les objectifs mondiaux et basée sur les indicateurs proposés par ONU Femmes. Par exemple, le Canada pourrait devoir remédier à la proportion décroissante de jeunes hommes dans l'éducation postsecondaire et soutenir les aidants naturels, en majorité des femmes, dans un contexte d'une population de plus en plus vieillissante avec une augmentation de l'incidence d'enfants avec des besoins particuliers, qui ont maintenant une durée de vie normale.

De plus, l'enquête sur les femmes autochtones disparues et assassinées doit conduire à un programme d'action convaincant qui démontre également que les pratiques du Canada sont alignées avec les normes internationales en matière de droits humains.³

Ensemble, ces mesures nationales et internationales en feraient beaucoup pour commencer le processus de rétablissement du leadership du Canada sur l'égalité des sexes ainsi qu'en tant que partenaire de choix pour les pays et les organisations internationales qui cherchent à militer en faveur de cette question.

NOTES

¹ Tel que décrit par l'UNESCO, « *Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation* (Rapport GEM, précédemment connu sous le nom de *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*) est un rapport annuel publié par l'UNESCO [...] Le rapport ne représente pas la voix d'une organisation ou d'un groupe de pays, c'est un projet international qui suit l'action des gouvernements, des communautés, de la société civile, des bailleurs bilatéraux et des agences internationales vers l'objectif de l'éducation à l'horizon 2030 ». Voir le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO, « À propos de nous », <http://fr.unesco.org/gem-report/à-propos-de-nous>.

² Voir la deuxième recommandation, Bytown Consulting and C.A.C. International, *Evaluation of CIDA's Implementation of its Gender Equality Policy* (Gatineau: CIDA, 2008), p. 23, www.oecd.org/derec/canada/42174775.pdf.

³ Pour de plus amples détails sur les lacunes dans l'application de ces normes par le Canada, voir la note de breffage du Groupe McLeod intitulée « Canada, droits humains et les Nations Unies », disponible à www.mcleodgroup.ca/mcleod-group-resources/policy-briefs/